

LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 25 Germinal, an VIII.



Départ de l'archiduchesse Anne pour Florence, où elle se rendra au couvent. — Prochain départ de l'électeur de Cologne pour Vienne. — Nouvelles particulières de la Suisse. — Détail d'un combat entre un navire français & un bâtiment anglais venant de l'Inde. — Départ d'une partie de la garde consulaire pour Dijon. — Nouvelles diverses.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.

Les loix & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres & les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 425, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

De Constantinople, le 25 février (6 ventôse).

On se rappelle le mandement que le patriarche de cette ville adressa, avec l'assentiment de la Porte, aux habitans des isles ex-vénitienes, à l'époque de la déclaration de guerre. Il les invitoit à secouer le joug des Français, & à établir un gouvernement calqué sur celui de Raguse, ou toute autre petite république. D'après cette insinuation renouvelée, les insulaires viennent de former une espece de république fédérative. La constitution générale renferme dix-sept articles : il y aura un sénat dans lequel résidera l'autorité. Chaque isle sera représentée dans le sénat par des députés à son choix. Corfou en fournira trois; Céphalonie, trois; Zante, trois; Sainte-Maure, deux; Cérigo, un. Pano & Zachi, trop peu étendues, en éliront alternativement un pour les deux isles, & comme elles n'ont ni conseil, ni forme aristocratique, elles pourront choisir à leur gré leur représentant parmi les nobles des autres isles. Les fonctions du sénat seront la représentation fédérative, le maintien du gouvernement, la police des isles, la surveillance & l'observation des loix, leur stabilité générale & la sûreté publique. Le président aura le titre d'*archonte*; les ministres seront à sa nomination, avec l'approbation du sénat. La résidence du sénat sera à Corfou.

La constitution particulière contient 14 articles; elle sera la même pour chaque isle, où il y aura un conseil général de nobles, admissibles depuis l'âge de 25 ans.

AUTRICHE.

De Vienne, le 26 mars (5 germinal).

L'archiduchesse Marie-Anne qui étoit résolue d'attendre ici l'arrivée de l'archiduc Charles, est partie samedi dernier; ce qui contribue à confirmer de plus en plus que ce

prince ne viendra pas dans cette capitale. L'archiduchesse se rend à Florence pour entrer au couvent. Elle n'a emmené avec elle qu'une seule dame de compagnie, qui s'est aussi déterminée à prendre le voile.

Le bruit s'est répandu que le pape Pie VII viendra ce carême ici; & que le duc Albert de Saxe-Teschén lui a offert son palais.

P R U S S E.

Extrait d'une lettre de Berlin, du 28 mars (7 germinal).

Le capitaine Popham, qui a présidé de la part de l'Angleterre à l'embarquement des russes pour l'expédition contre la république Batave, se rendoit en Russie par la Suede, pour diriger le nouvel embarquement qui devoit menacer les côtes de l'Ouest de la France: il est tombé malade en route, à cinquante milles de Pétersbourg. Il a appris, dans cette station, que le czar renouvoit à l'expédition projetée; qu'il ordonnoit même le retour de ses troupes des isles Jersey & Guernesey.

Le prince Auguste d'Angleterre continue à résider dans cette capitale: c'est un homme de la plus grande gaieté, bienfaisant, aimable & poli. Le vieux prince Henri de Prusse, qui a passé par Berlin en retournant de Wustershausen à Rheinsberg, lui demandoit malicieusement si le duc d'York son frere, devoit commander encore, & être chargé de l'expédition qui se prépare dans les ports de la Manche. Le prince Auguste répondit qu'il ne se mêloit point des affaires de la Grande-Bretagne.

Le prince Louis, fils du prince Ferdinand de Prusse, est toujours à la forteresse de Magdebourg. Il a mérité cette punition pour avoir quitté sa garnison sans permission; avoir été à Hambourg & désobéi à l'ordre supérieur qui lui enjoignoit de retourner, sur-le-champ, à son poste: il étoit retenu à Hambourg par les charmes d'une belle française. Ce jeune prince est général-major & chef du régiment d'infanterie de son nom: il n'est pas encore question de sa mise en liberté.

La duchesse de Courlande, femme aimable & spirituelle, a passé quelques jours à Berlin; elle vient de repartir pour la Silésie. Sa fille devoit épouser le fils de Suwarow; mais le roi a refusé son consentement à ce mariage, parce qu'il ne veut pas que le fief de Sagan, acquis en Silésie par le feu duc de Biren, passe entre les mains d'un étranger.

La reine a fait inoculer ses enfans. Les devoirs de mere, dans cette circonstance, l'ont fait arriver tard au bal donné, jeudi dernier, par le ministre d'état, marquis de Luchessa,

Cette fête doit être la clôture des bals & plaisirs de l'hiver.

La cour part après-demain pour Potsdam, où elle doit rester jusqu'au 20 mai; elle reviendra, à cette époque, pour les revues de Berlin; après quoi le roi partira pour sa tournée de Pologne & de Silésie. Les sémentiers sont déjà de retour à leurs régimens; on les exerce tous les jours. Les rues de Berlin sont remplies de pelotons de soldats, que les bas-officiers-instructeurs dressent à la marche & au manie- ment des armes. Les gendarmes sont exercés sur la belle promenade des Linden (tilleuls) : la beauté de ce corps attire beaucoup de monde à cette vaste promenade, située au centre de la ville, qu'elle traverse en partie.

Le ministre du cabinet, comte de Haugwitz, a été malade pendant quelques jours; mais il est parfaitement rétabli, & continue à recevoir les ambassadeurs étrangers.

A L L E M A G N E.

De Wurtzbourg, le 5 avril (15 germinal).

Dans huit ou quinze jours, l'électeur de Cologne se rendra à Vienne. Depuis 1794, ce prince n'y est pas allé, à cause des différends qu'il a eu avec le baron de Thugut, & qui paroissent appaisés aujourd'hui. Le motif de ce voyage est pour nommer l'archiduc Jean coadjuteur de l'ordre Teuto- nique.

Depuis que le général Kray a le commandement de l'armée, les favoris de l'archiduc sont renvoyés, entre autres le nommé Foffbinder, conseiller de Trèves, qui avoit le titre de directeur de la chancellerie de campagne d'Empire. S. A. S., avant son départ, lui a donné une bague estimée trois mille florins, & lui a écrit une lettre très-flatteuse. Depuis le départ de l'archiduc, la gazette militaire qui paroissoit à son quartier-général n'a plus paru, ce qui fait croire que le général Kray l'a défendue. Ce dernier se laisse influencer par le comte de Lehrbach.

Ne parlons plus de paix : si la guerre n'est pas recommencée depuis long-tems, il faut l'attribuer à ce que la communication avec l'Angleterre étoit interceptée. Jamais, dit-on, l'Autriche n'a pensé sérieusement à la paix.

On mande de Vienne que Paul I^{er}. a élevé à la dignité de prince le comte Rasowmowsky, & qu'il doit venir à Vienne en qualité d'ambassadeur de Russie.

R E P U B L I Q U E H E L V E T I Q U E.

De Berne, le 6 avril (16 germinal).

On peut se faire une idée de l'esprit de division qui regne parmi nos autorités, en lisant un message de la commission exécutive aux conseils législatifs, dans lequel elle se plaint qu'à peine elle fut installée, qu'elle trouva des détracteurs au milieu du corps législatif; que depuis un système de censure & d'aviilissement fut suivi avec constance, & cependant, s'écrie-t-elle, cette commission étoit votre ouvrage. Auriez-vous vous-mêmes voulu désigner vos victimes? Qui de nous a brigué vos suffrages? Qui de nous n'a pas cru faire les plus grands sacrifices à la patrie, en répondant à votre appel, &c.? La commission exécutive finit par offrir sa confiance au corps législatif, & lui demande la sienne.

La commission exécutive rend compte, dans le même message, de l'inutilité de ses démarches auprès de la France pour obtenir la neutralité, & des facilités qu'elle a trouvées auprès de la cour de Berlin.

D'après des lettres de Bâle, on répand dans cette ville le bruit peu probable qu'une des conditions de la paix seroit le rétablissement en Helvétie du système fédératif. Ce bruit

est, dit-on, fondé sur quelques avis reçus du quartier-général autrichien.

Extrait d'une lettre de Berne, du 7 avril (17 germinal.)

On osoit espérer qu'après tant de réquisitions de toute nature, nous n'en éprouverions plus de nouvelles. La sagesse & l'économie actuelle du gouvernement français nous inspireroient cette confiance : cependant, au lieu de voir un terme à nos maux, ils semblent augmenter. Voici le tableau des dernières réquisitions :

Fourniture de charrois : valeur de 60,000 livres.

Plus de douze milliers de poudre : valeur de 50,000 liv.

Sommes nécessaires pour l'entretien des hôpitaux.

Douze mille quintaux de grains à douze francs le quintal, avec permission, il est vrai, d'en faire entrer douze mille autres quintaux pour le service de l'Helvétie.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Bordeaux, le 17 germinal.

Un négociant de cette commune a reçu de l'Isle-de-France la nouvelle suivante :

« Un navire français parti de l'Isle-de-France pour se rendre dans un de nos ports, avoit fait rencontre dans sa route d'un bâtiment venant de l'Inde, chargé d'or, d'argent & de pierreries du plus grand prix dont il s'étoit emparé. Bientôt après, deux corsaires anglais l'ayant aperçu s'approchèrent pour lui livrer combat. La prise étoit assez importante pour être chaleureusement défendue. Aussi se battit-on avec tant d'acharnement, que le navire français & les deux bâtimens ennemis furent détruits & submergés. Cet événement est d'autant plus malheureux, que le premier capteur ayant retiré à son bord la riche cargaison, tout a été englouti dans la même catastrophe, ce qui s'est vérifié, par l'entrée à vile, dans l'Isle-de-France, du bâtiment de prise indienne ».

De Strasbourg, le 20 germinal.

Le général en chef Moreau est encore ici; il va retourner dans quelques jours à Bâle. On dit que la campagne sera ouverte dans le commencement de cette décade, & on se fonde principalement sur ce que l'ultimatum de la cour de Vienne étant à présent arrivé à Paris par le courier qui a passé à Bâle, nos généraux doivent être avertis dans quelques jours, par le télégraphe, de recommencer les hostilités; car en France & en Allemagne l'opinion générale est que la paix ne sera pas conclue à présent.

Les dernières nouvelles de la rive droite du Rhin portent que toute l'armée autrichienne est en mouvement pour se préparer à l'ouverture de la campagne; la principale partie de ces troupes s'approche du lac de Constance & des environs de Schaffhouse, parce qu'on craint de ce côté une surprise des troupes françaises. Le général Kray transférera, dit-on, son quartier-général très-incessamment de Donaueschingen à Stockach, pour être plus au voisinage de la Suisse. Cependant on ne croit pas que les Autrichiens veuillent tenter quelque chose contre la Suisse.

De Paris, le 24 germinal.

Le conseil des prises n'est point encore installé. Les membres nommés n'avoient pas encore reçu hier leurs expéditions. Le commencement de ses travaux est attendu avec impatience, tant par les armateurs que par les neutres qui comptent sur plus de justice & de respect pour le droit des gens & pour les traités.

— La marche suivie pour l'examen des demandes en radiation de la liste des émigrés, est combinée de manière à prévenir, autant que possible, toutes les erreurs. Les commissions nommées à cet effet font d'abord leur travail, & offrent au ministre de la justice un projet d'arrêté pour ou contre. Le ministre le soumet à une nouvelle révision. Puis les avis motivés seront présentés au premier consul, qui prononcera définitivement sur les tableaux qui lui seront offerts.

On dit que le premier consul ne s'occupera de ce travail qu'à la fin de chaque mois. Alors ce sera dans peu de jours qu'il prendra la première décision.

Le premier soin des commissions s'est porté sur les affaires déjà à-peu-près convenues, & sur les réclamations dont la justice étoit évidente. Cependant une de nos feuilles annonce que parmi les inscrits dont la radiation ne paroissoit pas à quelques-uns devoir souffrir de difficultés, onze ont été maintenus par ces commissions. La même feuille assure que le premier consul a défendu d'avoir égard aux réclamations qui n'auroient pas été faites en temps utile,

— Les quatre rapporteurs établis auprès du ministre de l'intérieur n'ont point de relations avec les treize bureaux particuliers. Ce ne sont pas eux qui présenteront au ministre le travail de ces bureaux : ce sera le secrétaire général lui seul.

— Le ministre de l'intérieur vient d'ordonner que le buste du général Hoche seroit ajouté à ceux qui doivent orner la galerie du consul. Le citoyen Moëte, de l'institut, est chargé de l'exécution.

— Le général Charles Fregeville, inspecteur général de la cavalerie de la 17^e. division, a fait manœuvrer hier, aux champs Elysées, quatre régimens de cavalerie. La perfection avec laquelle ont été faites toutes les manœuvres, est d'autant plus surprenante, que tous les corps de cavalerie étoient composés de chevaux de remotes qui se trouvoient placés dans les rangs pour la première fois.

— Un détachement de la garde consulaire, composée d'environ 400 hommes, est parti ce matin avec un train d'artillerie.

— On parle d'une nouvelle création de quatre ou cinq places de préfets de police, entre autres, à Marseille & à Calais.

— Le 3^e tirage de la loterie de 12 millions, aura lieu le 2 floréal & jours suivans, & le remboursement des numéros sortis au 1^{er}. tirage se fera conformément au *Prospectus*, dans les bureaux du commissariat du commerce, rue Helvétius, n^o. 579.

— La diligence du Mans a été arrêtée, le 18 de ce mois, près Nogent-le-Rotrou, par des brigands divisés en plusieurs bandes sur la route.

— Les préfets de Lyon, Nismes & Montpellier, ont pris de concert les mesures les plus actives pour mettre un terme aux entreprises audacieuses des voleurs & aux arrestations des couriers.

— *Les Œuvres complètes de Sieyès*, formant quatre volumes in-8^o. avec un portrait très-ressemblant de l'auteur, seront incessamment publiées à Strasbourg, chez les libraires Treuttel & Wurtz.

— Le citoyen Dietrich, commissaire des relations commerciales à Ajona, est arrivé dans cette ville le 15 germinal.

— Des lettres de Pétersbourg, du 24 ventôse, annoncent que Dumourier sollicite un commandement en chef au service de Russie ; mais que beaucoup d'intrigues croisent les siennes.

— En Angleterre, la séparation de corps & de biens est prononcée par les cours ecclésiastiques. Le parlement seul a le droit de prononcer le divorce. On vient de proposer un bill dans la chambre des lords, pour défendre à l'avenir, aux personnes divorcées pour cause d'adultère, d'épouser le complice de leur crime.

Un autre bill propose de défendre les combats de coqs, & l'amusement cruel appelé *bull-basting*. Il consiste à attacher un taureau à un poteau, et à le faire harceler & déchirer par des chiens, jusqu'à ce que l'animal épuisé de fatigue & par la perte de son sang, succombe. Il appartient au propriétaire du chien qui l'a attaqué le dernier, & l'a fait succomber.

C O N S U L A T.

Tableau de la répartition des 30,000 hommes mis en activité de service par l'article 1^{er} du règlement relatif à l'armée de terre.

Chaque département fournira un homme sur 305 individus de sa population.

Ain, 385. — Aisne, 507. — Allier, 330. — Ardennes, 315. — Ardèche, 339. — Alpes-Maritimes, 115. — Ariège, 248. — Aube, 234. — Aude, 272. — Aveyron, 412. — Bas-Rhin, 551. — Basses-Alpes, 179. — Basses-Pyrénées, 458. — Bouches-du-Rhône, 378. — Calvados, 601. — Cantal, 305. — Charente, 396. — Charente-Inférieure, 522. — Cher, 272. — Corrèze, 316. — Côte-d'Or, 421. — Creuze, 289. — Dordogne, 547. — Doubs, 270. — Drôme, 288. — Eure, 302. — Eure & Loire, 320. — Gard, 385. — Gers, 358. — Gironde, 692. — Haute-Garonne, 502. — Haute-Loire, 321. — Haute-Marne, 276. — Haute-Saône, 357. — Haute-Vienne, 521. — Hautes-Alpes, 145. — Hautes-Pyrénées, 225. — Haut-Rhin, 365. — Hérault, 339. — Indre, 269. — Indre & Loire, 329. — Isère, 535. — Jura, 355. — Landes, 309. — Loire, 400. — Loir & Cher, 255. — Lot, 479. — Lot & Garonne, 421. — Lozère, 164. — Loiret, 361. — Manche, 667. — Marne, 362. — Meurthe, 399. — Meuse, 319. — Mont-Blanc, 309. — Mont-Terrible, 54. — Moselle, 469. — Nièvre, 296. — Nord, 1082. — Oise, 445. — Pas-de-Calais, 661. — Puy-de-Dôme, 627. — Pyrénées-Orientales, 130. — Rhône, 401. — Saône & Loire, 547. — Seine, 918. — Seine & Marne, 361. — Seine & Oise, 542. — Seine-Inférieure, 795. — Somme, 579. — Tarn, 337. — Var, 326. — Vaucluse, 249. — Vienne, 307. — Vosges, 367. — Yonne, 392.

TOTAL..... 30,000.

Un second tableau présente la répartition des départe-

temens entre les six dépôts établis à Nîmes, Fontainebleau, Nancy, Lille, Metz & Lyon, pour la direction des conscrits & réquisitionnaires en retard de rejoindre, & qui, défection faite d'un quart, présumés infirmes, forment un total de 195,100 hommes.

V A R I É T É S.

Sir Sidney Smith.

Cet officier anglais a joué un rôle si actif dans la guerre présente, & sa carrière militaire a été distinguée par des incidents si remarquables, que les détails suivans, tirés des papiers anglais, ne peuvent être ni déplacés dans un journal politique, ni indifférent pour ceux qui suivent avec quelque intérêt le cours des affaires publiques.

William Sidney Smith est né à Londres en 1764. Son père avoit fait la guerre de sept ans comme capitaine & adjudant du lord Germaine. Ce fut à ses dispositions que ce général, jugé après la bataille de Minden par un conseil de guerre, dut d'être acquitté.

Le jeune Sidney montra peu de goût & d'aptitude pour les études sédentaires. On l'envoya dans ses premières années à l'école de Trubridge; mais il n'y resta pas long-tems. Son goût pour la marine s'étant déclaré de très-bonne heure, on le plaça à bord d'un vaisseau de guerre. Son avancement fut rapide, puisqu'à l'âge de seize ans, il étoit déjà parvenu, de grade en grade, à celui de cinquième lieutenant sur le vaisseau *L'Acide*; & qu'en 1785, il fut nommé capitaine de pavillon du même bâtiment.

La guerre ayant éclaté en 1783, entre la Russie & la Suède, il demanda & obtint du service dans la flotte de Gustave. Ce prince, qui ne tarda pas à le distinguer, récompensa son zèle, en lui donnant un commandement assez considérable, & le titre de chevalier. A la fin de la guerre, Smith retourna dans sa patrie, qu'il quitta peu de tems après pour aller voyager dans les différens pays de l'Europe. Ayant appris en Italie que les Anglais s'étoient emparés de Toulon, il partit sur-le-champ pour aller servir comme volontaire sur la flotte de l'amiral Bodd; & lorsque les Anglais furent chassés de ce port, il fut chargé par Hood de détruire l'arsenal & le bassin de construction, & de brûler ceux des vaisseaux français qu'on ne pourroit pas emmener. Smith s'acquitta de cette commission avec une activité & un succès qui lui valurent en Angleterre de grands éloges, & dans le reste de l'Europe l'épithète d'incendiaire.

A son retour en Angleterre, on donna à Smith le commandement d'une frégate; & bientôt plusieurs expéditions hardies sur les côtes de France lui valurent celui d'une petite escadre. Peu après, il s'empara d'un convoi à la hauteur de Hequin, fit une descente sur ce point & y détruisit les ouvrages commencés. Depuis il trouva moyen d'entrer furtivement dans le port de Brest, & le gouvernement anglais dut à cet acte de témérité la connaissance exacte des forces navales qui y étoient réunies. Son entreprise sur le Havre, dont il prétendoit brûler les magasins, n'eut pas le même succès. En vain essayait-il de remonter un bâtiment français pris dans les eaux de la Seine. La rapidité du courant le poussa contre les forts, & bientôt entouré des chaloupes canonnieres ennemies, il fut contraint de se rendre, lui, trois officiers, & seize matelots, le 18 avril 1796.

Son expédition au Havre ayant été regardée comme un acte d'hostilité contraire aux loix reçues de la guerre, il fut conduit à Paris & y fut enfermé au Temple. Là, toutes propositions de l'échanger ou de le laisser aller sur sa par furent inutiles. On agit même un moment de le traiter comme espion & comme incendiaire. Ce fut au milieu des fêtes données à Bonaparte, lorsqu'il revint à Paris après la conclusion du traité de Campo-Formio, que Smith trouva moyen de s'échapper de sa prison. Il traversa Paris en plein jour; & grâce aux soins d'un officier d'artillerie français, nommé Philippeaux, à qui il avoit eu occasion de rendre quelque service en Angleterre, il eut le singulier bonheur de parvenir sans accident jusqu'à la mer. Embarqué sur une chaloupe, il ne tarda pas à être recueilli par une frégate de sa nation qui le conduisit en Angleterre.

Nommé capitaine du *Tigre*, vaisseau de 80 canons, il alla à la fin de 1798 croiser dans les parages de Syrie & d'Egypte avec une escadre anglo-turque. En peu de tems il s'empara de plusieurs vais-

seaux de transport français & même d'une flotille entière chargée de munitions de guerre & de 44 pièces de gros calibre, destinée pour l'armée de Bonaparte, alors occupé du siège de Saint-Jean-d'Acre. Le lendemain de cette dernière prise, le général en chef fut très-étonné d'apprendre que la place étoit défendue par de l'artillerie française, dont un de ses anciens compagnons d'études, l'émigré Philippeaux, dirigeoit les opérations. Le feu soutenu de cette artillerie & celui des chaloupes canonnières anglaises, qui de la mer fondroyoient le flanc gauche de l'armée, rendit inutiles tous les efforts des assiégeans, malgré des prodiges de constance & de valeur. Bonaparte, forcé par la saison de retourner en Egypte, prit le parti de lever le siège après soixante-quatre jours de tranchée ouverte & douze assauts. Il fit, sans être entamé, sa retraite à travers les déserts brûlans de la Syrie. Le grand-seigneur, en reconnaissance d'un service aussi signalé, envoya à Sidney-Smith, comme au lord Nelson & à Uschakow, une aigrette de diamans de la plus grande magnificence.

On raconte que, pendant le siège, le vieux pacha Ghezar, qui commandoit à Acre, ayant témoigné à Smith le desir d'évacuer la place, & demandé qu'il fût pris des mesures pour sauver son harem & ses trésors, Smith, après quelques remontrances inutiles, promit de se prêter à ce desir, & obtint en retour le consentement du pacha à ce que la forteresse fût minée, afin, disoit-il, que l'ennemi, lorsqu'il viendrait à y entrer, ne pût s'y établir d'une manière sûre. Les mines achevées, Smith dit à Ghezar Pacha: « Ces mines sont faites pour te défendre, mais aussi pour te faire sauter toi & ton armée, si tu parles encore d'abandonner la place ». Cette menace intimidée Ghezar, & la peur lui rendit le courage.

Bourse du 24 germinal.

Amsterdam.....	Tiers cens 10 f. 65 c. Jour de vendém. an 9.
Idem cour.....	56 $\frac{3}{4}$, 57 $\frac{3}{8}$.
Hamb.....	190, 189.
Madrid.....	6 fr. 85 c. le billet.
Madrid effect.....	14 fr. 12 c.
Cadix.....	6 fr. 85 c. le billet.
Cadix effect.....	14 fr. 12 c.
Gênes effect.....	4 fr. 45 c.
Livourne.....	4 fr. 95 c.
Bâle.....	2 ben. p.
Lyon.....	pair 50 j.
Marseille.....	pair 15 j.
Bordeaux.....	1 per. 15 j.
Montpellier.....	$\frac{1}{2}$ per. 25 j.
Rente provis.....	11 f. 40 c.
	Bons $\frac{2}{3}$ 1 fr. 26 c.
	Bons d'arrér..... 95 fr.
	Bons pour l'an 8..... 85 fr.
	Syndicat..... 70 fr.
	Coupures..... 71 fr.
	Or fin..... 105 f. 25 c.
	Ling. d'arg..... 50 fr. 17 c.
	Portugaise..... 64 fr.
	Piastre..... 5 f. 27 c.
	Quadruple..... 79 f.
	Ducat d'Hol..... 11 f. 60 c.
	Guinée..... 25 f. 75 c.
	Souverain..... 34 f.

Esprit $\frac{3}{4}$, 540 francs. — Eau-de-vie de Montpellier, 22 deg. 255 fr. — Rochelle, 22 d. — Cognac, 22 d., 275 fr. — Huile d'olive, 1 f. 40 c. — Café Martinique, 2 fr. 50 c. — Café Saint-Domingue, 2 fr. 50 c. — Sucre d'Anvers, 1 fr. 85 c. — Sucre d'Orléans, 1 fr. 80 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 15 cent. — Coton du Levant, $\frac{3}{4}$ fr. — Coton des Isles, 5 fr. 50 c. à 4 fr. 60 c. — Sel, 4 fr. à 4 fr. 50 c.

Sur Bonaparte, premier consul de la république française; par le citoyen J. Chas, de Nîmes. A Paris, chez Carteret, libraire, rue Pierre-Sarrasin, n°. 15; & chez les marchands de nouveautés.

Cette brochure, de 68 pages, respire le patriotisme le plus pur; elle est écrite avec intérêt, & la forme est digne du fond.

Les Charlatans dévoilés, ou Réflexions sur la liberté considérée dans le rapport qu'elle a avec l'exercice des professions; par J. Loubte, ancien chirurgien de Bicêtre, ex-chirurgien en chef de plusieurs hôpitaux de vénériens. Prix, 1 fr. 80 cent. franc de port. A Paris, chez l'auteur, rue de l'Echelle-Saint-Honoré, n°. 559; Boudard, libraire, rue Saint-Louis-Honoré, n°. 55a; & chez les marchands de nouveautés.